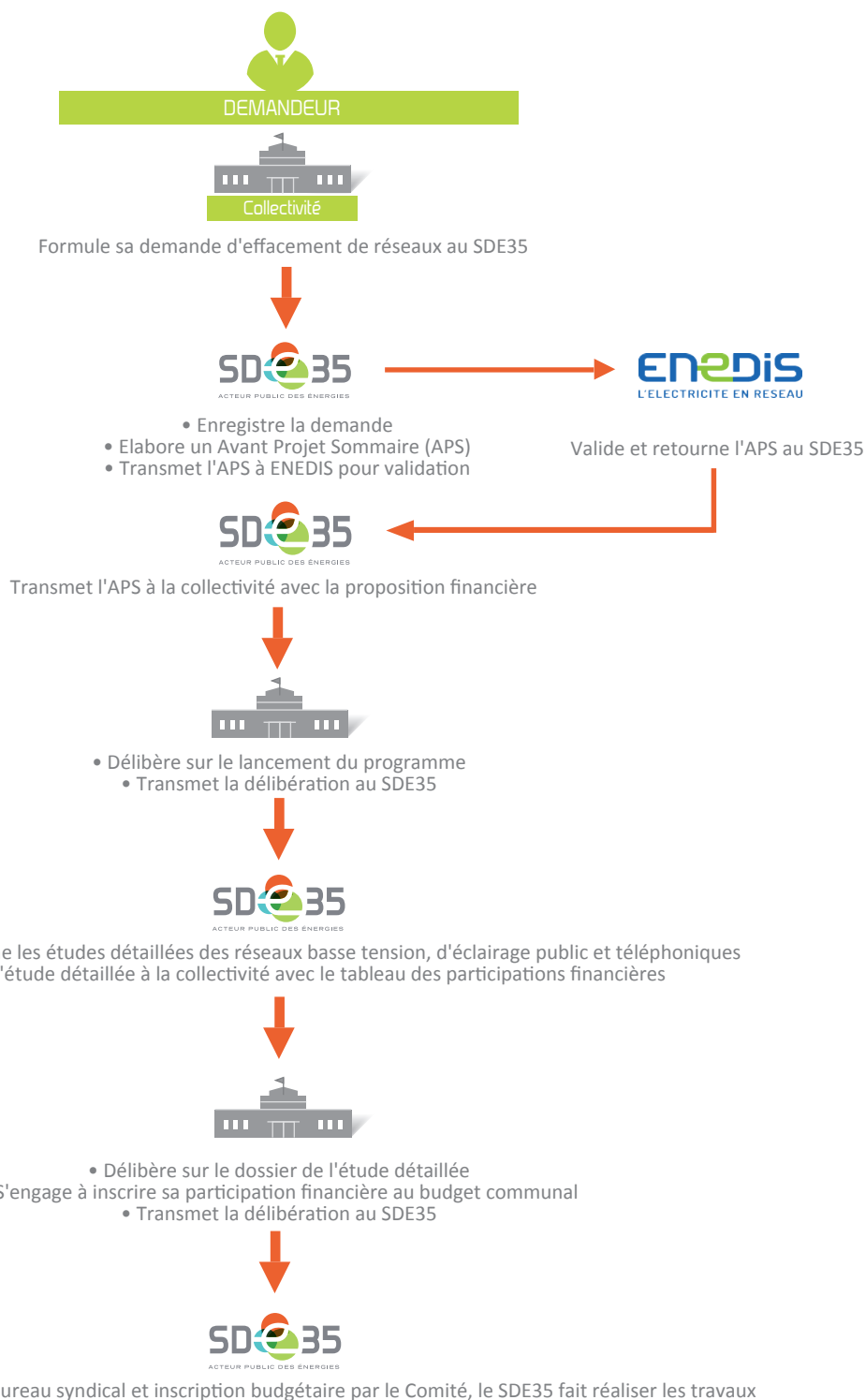


Effacements des réseaux électriques basse tension et téléphoniques, éclairage public Communes rurales et urbaines

A retenir

L'ensemble de la démarche dure entre 6 et 18 mois

Il est donc nécessaire de faire la demande auprès du SDE35 dès que le projet est envisagé



Contact

SDE35 Village des collectivités d'Ille-et-Vilaine – 1 avenue de Tizé – CS 43603 – 35 236 THORIGNE-FOUILLARD Cedex – Tél. : 02 99 23 15 55
sde35@sde35.fr - www.sde35.fr